

MAIRIE de LA CHAPELLE AUX NAUX

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 22 AVRIL 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le vingt-deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 14 avril 2014, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. MASSARD Philippe, Maire.

Présents : MM. MASSARD P., BAUDRIER J.P., DEPIN-ROUAULT C., CORMIER, RIVRY L. JACQUET F., Mme FRAYSSE N., M. BROSOLO P., Mmes FOURNIER M., CHANTELOUP C., FAVROLLE M.C., M. ZIOLKOWSKI H., Mme DE VOS F.

Absent excusé avant donné pouvoir : Mmes DUVEAU F. (pouvoir à M. BROSOLO Ph.) et BUCHER (pouvoir à M. JACQUET F.)

Absents excusés : Néant.

Secrétaire de séance : Mme CHANTELOUP Catherine a été désignée comme telle.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h.00 et donne lecture du compte-rendu du précédent conseil municipal.

➤ **BUDGET PRIMITIF 2014 - COMMUNE**

Le budget de la commune, voté à l'unanimité, s'équilibre comme suit :

. *Dépenses et recettes de fonctionnement* : **331.437,27 €**

. *Dépenses et recettes d'investissement* : **147.795,37 €**

Un report de fonctionnement de 42.000 € a été porté en investissement pour permettre l'autofinancement des travaux des Yutiers et par conséquent d'éviter un emprunt.

➤ **BUDGET PRIMITIF 2014 – EAU & ASSAINISSEMENT**

Le budget de la commune, voté à l'unanimité, s'équilibre comme suit :

. *Dépenses et recettes d'exploitation* : **77.773,51 €**

. *Dépenses et recettes d'investissement* : **167.728,95 €**

Pas de grands projets prévus sur ce budget. Les dépenses d'investissement pour le raccordement à la station du Syndicat de Vallères – Lignières de Touraine ne sont pas toutes réglées. Les restes à réaliser sont de 133.512,27 €.

➤ **VOTE des TAUX d'IMPOSITIONS 2014 de la COMMUNE (TH- TFB – TFNB)**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal les taux d'impositions 2014 soient reconduits et donc ne présentent aucune augmentation.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

RECONDUIT les taux d'imposition pour l'année 2014, comme suit :

- FNB à 37,90 % (17.900 pour un produit de 6.784 €)
- FB à 11,92 % (302.000 pour un produit de 35.998 €)
- TH à 11,50 % (509.200 pour un produit de 58.558 €)

Soit un produit TOTAL de 101.340 €.

Monsieur le Maire rappelle qu'à partir de janvier 2015, les logements vacants de plus de 2 ans seront soumis à la taxe d'habitation.

➤ **VOTE des SUBVENTIONS 2014**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des demandes de subventions des diverses associations communales et autres, et après avoir examiné les bilans financiers, les budgets prévisionnels pour 2014 et les activités prévues

DECIDE d'allouer les subventions suivantes qui seront inscrites au budget primitif 2014 :

❖ AMICALE des CHASSEURS	100,00 €
❖ ASSOCIATIONS des MAIRES du CANTON	50,00 €
❖ A.D.M.R. LIGNIERES / LA CHAPELLE AUX NAUX	500,00 €
❖ COMICE Arrondissement de CHINON	57,00 €
❖ ASSOCIATION FAMILLES RURALES	1.000,00 €
❖ A.P.E. du R.P.I.	200,00 €
❖ RESTAURANT du CŒUR	400,00 €
❖ COMITE des FETES	1.000,00 €
❖ ASSOCIATION des BATELIERS	1.000,00 €
❖ Feux d'artifice Fête des BATELIERS	3.300,00 €
❖ Animation exceptionnelle Fête des Bateliers	200,00 €
❖ Nettoyage du Port et des berges ASSOCIATION des BATELIERS	300,00 €
❖ Centre de Formation des Apprentis CMA 37	100,00 €
❖ Centre de Formation des Apprentis BTP	100,00 €
❖ Ecole MUSICA de LANGEAIS (7 élèves de la commune)	70,00 €
❖ SC LANGEAIS RUGBY (3 élèves de la commune)	70,00 €
❖ Amicale des Sapeurs-Pompiers de LANGEAIS	150,00 €
❖ O.N.A.C. (Anciens Combattants)	50,00 €
❖ Subventions exceptionnelles	53,00 €

Le Conseil Municipal a exceptionnellement accordé à l'Association des BATELIERS, une subvention de 200 € pour les animations supplémentaires prévues cette année lors de leur Fête du 21 juillet prochain ainsi que 300 € pour le repas prévu lors du nettoyage des berges et du port, le 21 juin 2014.

Une subvention a été accordée à l'Office National des Anciens Combattants afin de remplacer la vente des Bleuets lors des cérémonies du 8 mai et 11 novembre qui ne rapportait qu'une modique somme.

Le montant total des subventions accordées s'élève à la somme de HUIT MILLE SEPT CENT EUROS (8.700,00 €).

➤ **DESIGNATION des MEMBRES de la COMMISSION COMMUNALE des IMPOTS DIRECTS**

L'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une Commission Communale des impôts directs (CCID) composée du Maire de six Commissaires pour les Communes de moins de 2 000 habitants. La durée du mandat des membres de la Commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Aussi il convient à la suite des récentes élections de procéder à la constitution d'une nouvelle commission.

Une liste de douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants est proposée contenant deux noms de commissaires titulaires et deux noms de commissaires suppléants domiciliés en dehors de la Commune, propriétaires d'un bien.

➤ **QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES :**

▪ **Désignation des Membres du C.C.A.S.**

Le renouvellement des Membres du C.C.A.S a été voté comme suit :

Membres élus du Conseil Municipal :

M. Philippe MASSARD assisté de Mmes N. FRAYSSE, C. CHANTELOUP, F. DUVEAU, F. DE VOS

Membres nommés : MM. PIETRE J.C. et BUTON N., Mmes GUILLEMET A. et RIVRY M.T.

▪ **Rythmes Scolaires**

Monsieur le Maire explique aux Membres du Conseil Municipal que la situation n'a pas évolué et qu'actuellement l'Inspection Académique n'a pas donné son accord sur le nouveau projet. Une enquête officielle a été réalisée auprès des parents d'élèves du RPI. Ceux-ci ont choisi à plus de 70 % le mercredi matin travaillé, ce qui a été acté par les municipalités. Un nouveau rendez-vous a été fixé courant mai avec l'Inspection Académique.

▪ **Visite du Centre de Secours de LANGEAIS**

Monsieur DEPIN-ROUAULT C. propose aux membres du Conseil Municipal de visiter le Centre de Secours de LANGEAIS un samedi matin.

▪ **Visite de la Commune par les Conseillers Municipaux**

Une reconnaissance à vélo du territoire de la Commune aura lieu le vendredi 09 mai 2014 à partir de 18 h.

▪ **Commissions**

La Commission « Fleurissement » se réunira le mardi 06 mai 2014 à 17 h.00 pour l'organisation du Concours des Maisons Fleuries.

Les membres de la Commission « Culture » se réuniront le mercredi 30 avril à 17 h.00 pour organiser le Concours Photos sur le thème « les habitants de la Loire » dont les résultats seront annoncés lors de la Fête Loire Nature, le samedi 14 juin prochain.

▪ **Communauté de Communes du Pays d'Azay-le-Rideau**

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le 29 avril 2014 au cours duquel sera élu le nouveau Président.

La date du prochain Conseil Municipal sera fixée en fonction des dates de Conseil Communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.35.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,